



A la pointe de l'hygiène

# CLENA NDA

## Nettoyant Désinfectant Alimentaire



**Pour l'industrie agro-alimentaire**  
**Désinfecte en un seul geste les**  
**Sols, plans de travail, chambres froides, ...**

### MODE D'EMPLOI

Solution concentrée. Rincer à l'eau après usage. Pour la fréquence d'utilisation et le nettoyage de matériel d'application, se référer au plan d'hygiène en place.

En centrale de désinfection ou pulvérisation manuelle : s'utilise à la dilution de 3 à 7% soit de 30 à 70 ml par litre selon l'activité désinfectante recherchée, en respectant le temps de contact indiqué.

En canon à mousse : s'utilise à la dilution de 5 à 7% soit de 50 à 70ml par litre en respectant le temps de contact indiqué.

### PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES (Conditions de saleté 3g/l albumine bovine)

En condition de saleté générale 3g/l albumine bovine, 20°C

Bactéricide EN1276 – EN13697 – EN16615 : Enterococcus hirae Escherichia coli ATCC Pseudomonas aeruginosa Staphylococcus aureus Enterobacter cloacae Lactobacillus brevis Campylobacter jejuni Salmonella typhimurium Listeria monocytogenes - En 15 min : 3%

Levuricide EN1650 – EN13967 – EN 16615 : Candida Albicans - En 15min : 3%

Virucide EN14476 – EN16777 : MVA HCOV et Rotavirus - En 15 min : 7%

### DONNÉES TECHNIQUES

Couleur : incolore

Odeur : inodore

pH à 1% : 9+/- 0,5

Densité relative : 1,05 +/- 0,005

Soluble dans l'eau

### LÉGISLATION

Produit d'usage externe. Ne pas avaler.

Substance active : chlorure de didécyl diméthyl ammonium (7173-51-5) 17,5g/l.

TP2 Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique.

TP4 Désinfectant destiné à l'application sur des surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents. Produit conforme à la législation française relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/1999).

La formule de ce produit est déposée dans les centres anti-poisons de Nancy .n° d'urgence 03.83.32.36.36.

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande. N° R4BP : BC-JB092467-41

### EMBALLAGE

Bidon de 5L.